

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Commissariat général au développement durable

Décision du 14 janvier 2009 portant nomination des membres du collège des représentants de l'Etat et des représentants du personnel au comité d'orientation du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

NOR : DEVK0830968S

Sur proposition de la directrice de la recherche et l'innovation en date du 14 janvier 2009, sont nommés au comité d'orientation du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques :

Comme représentants de l'Etat :

- représentant le ministère en charge de la ville : M. Hervé Masurel, délégué interministériel à la ville, en remplacement de M. Yves-Laurent Sapoval ;
- représentant de service déconcentré du ministère en charge de l'équipement : M. Charles Arathoon, directeur départemental de l'équipement de l'Isère, en remplacement de M. Hubert Goetz ;
- représentant du laboratoire d'économie des transports : M. Charles Raux, directeur, en remplacement de M. Yves Crozet ;
- représentant le secrétariat général du plan urbanisme, construction et architecture : M. Emmanuel Raoul, secrétaire permanent, en remplacement de Mme Michèle Tilmont.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :

Le préfet, secrétaire général,

D. LALLEMENT